

**LA MANŒUVRE DE LA MÉHAIGNE**  
**CHEF-D'ŒUVRE DU STYLE INDIRECT, DANS LE CADRE DU**  
**DÉBAT SUR LA PETITE GUERRE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

par Sandrine PICAUD

ATER à l'Université de Nantes

Louis-Balthazar Néel, maréchal-général des camps et armées du roi, publie en 1752 la première biographie du maréchal comte de Saxe, alors que celui-ci est mort deux ans plus tôt. Dans cette biographie, parmi tous les faits d'armes de Maurice de Saxe, l'événement-phare qui lui est associé est la bataille de Fontenoy (11 mai 1745). Néel ne consacre pas moins d'une vingtaine de pages à cette journée. L'homme de guerre est associé à une bataille, événement-rupture que l'on retient bien parce qu'il était rare, parce qu'il choquait les esprits par l'ampleur du nombre de morts, mais sans doute aussi parce qu'il représentait ce que devait être traditionnellement la guerre aux yeux des contemporains ; donc, un événement propre à résumer la valeur d'un homme de guerre valeureux quand il en était victorieux<sup>(1)</sup>.

La « petite guerre », elle, était quotidienne. Elle remplit les récits des mémorialistes officiels des bureaux de la Guerre de Versailles comme elle remplissait le théâtre d'opérations entre les sièges et les batailles. Par sa fréquence, elle peut être considérée comme le type du « non-événement » : les multiples « coups d'épingle », engagements de faible envergure destinés à paralyser les mouvements de l'ennemi et à le démoraliser, marquaient moins la mémoire, même si le style de cette guerre choquait les mentalités. On assistait à une « *dilution tactique de la violence dans le temps et dans l'espace* », selon l'expression de Jean-Paul Charnay<sup>(2)</sup>. C'était peut-être la raison pour laquelle Néel n'en parlait pas beaucoup. Turpin de Crissé attira l'attention de ses contemporains en 1769 sur cette fréquence de la petite guerre :

On ne donne pas tous les jours des batailles, écrit-il. Comme ces actions générales ne sont jamais indifférentes, les généraux qui commandent les armées ne les donnent ou ne les reçoivent qu'après de mûres réflexions ; ainsi on peut faire deux ou trois campagnes sans trouver l'occasion d'en donner une, et ces campagnes se passent en marches, camps, détachements, embuscades, surprises, attaques [sic] de postes, de convois et de fourrages<sup>(3)</sup>.

Les campagnes de Flandre de la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748) sont l'illustration, à cet égard, de deux réalités importantes :

1 – que le maréchal de Saxe fut un aussi grand maître dans l'art de coordonner des actions de détail pour les mettre au service de la grande guerre, celle des sièges et des batailles, que de gagner ces batailles (surtout en 1746, où l'unique

---

(1) Louis-Balthazar Néel, *Histoire de Maurice comte de Saxe*, Mittau, 1752, 3 vol. La campagne de 1745 occupe les p. 337-407 du tome II ; voir p. 369-396 le récit de la bataille de Fontenoy (p. 369-375, position des troupes à la veille de la bataille ; p. 376-396, la bataille).

(2) Jean-Paul Charnay, « Homologies et hétérogénéités des stratégies terrestre et navale, au début de l'ère industrielle (propositions méthodologiques) », in *Revue internationale d'histoire militaire*, Paris, 1977, n° 37 (fascicule 3), p. 16.

(3) Turpin de Crissé, *Commentaires sur les mémoires de Montecuculi*, Paris, Lacombe, Lejay, 1769, livre I, p. 347.

bataille, celle de Rocoux, fut un succès incomplet parce que, les hostilités ayant été déclenchées tardivement, le crépuscule tombant ne permit pas de poursuivre efficacement l'ennemi vaincu) ;

2 – que l'ensemble des pratiques de petite guerre, qui peuvent être considérées comme une tactique au service de la stratégie indirecte, pouvait avoir de fait un rôle de premier plan dans le fil d'une campagne et que ce fut le cas en particulier en 1746 où, pendant six mois jusqu'en octobre, il n'y eut pas de bataille.

La manœuvre de la Méhaigne, au mois d'août 1746, peut être prise comme modèle, et le baron d'Espagnac ne s'y trompe pas :

Les manœuvres du Maréchal de Saxe, pour obliger les Alliés d'abandonner la Méhaigne [sic] et Namur sont un chef-d'œuvre de la science militaire, *dit-il*<sup>(4)</sup>.

Cet autre biographe de Maurice de Saxe, aide-maréchal général des logis de l'armée en 1746, parle, lui, beaucoup de petite guerre. Et son témoignage est d'autant plus crédible que Maurice de Saxe, ayant lu dès 1747 le récit que d'Espagnac avait déjà rédigé de la campagne, écrivit à l'auteur pour le féliciter et en approuver l'exactitude<sup>(5)</sup>. Or, souvent victorieuse sur le terrain, et parfois de grande conséquence, cette forme de guerre restait secondaire dans les mentalités du temps, et éclairer ce hiatus nécessite de replacer la pratique de la petite guerre dans le cadre de la société du XVIII<sup>e</sup> siècle ; ce qu'il faudra élucider dans un second temps.

## LA MANŒUVRE DE LA MÉHAIGNE, CHEF-D'ŒUVRE DU STYLE INDIRECT

### Les objectifs et les moyens

Les Français ont été amenés à prendre en Flandre la revanche des échecs subis en Bohême et en Bavière en 1742 et 1743. Ils bénéficièrent de l'unité du commandement face aux armées conjointes des Autrichiens, des Anglais et des Hollandais ; souvent, ils bénéficièrent aussi d'un avantage numérique. Au début du mois de mai 1746, le pays conquis s'étend à la presque totalité de la Flandre et à une partie du Brabant. L'objectif du maréchal de Saxe pour cette seconde campagne de 1746 est de terminer la conquête des Pays-Bas autrichiens. Au début du mois d'août 1746, il s'est rendu maître, sans combat, des villes de Louvain, Malines, Anvers, tandis que le prince de Conty assiégeait méthodiquement Saint-Guilain, Mons puis Charleroy le long de la Sambre au sud [annexe 2]. L'étape suivante était, pour le maréchal, « *de faire usage des forces considérables qui étaient sous ses ordres et parvenir au siège de Namur* »<sup>(6)</sup>, d'abord pour « *la conservation de la tranquillité des frontières des Évêchés et de la Champagne* »<sup>(7)</sup>. Se dirigeant le long de la Meuse vers

---

(4) Baron d'Espagnac, *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, Paris, V<sup>o</sup>e Duchesne, 1773 (3 tomes), tome II, p. 263, note 1.

(5) Baron d'Espagnac, *Journal historique de la dernière campagne de l'armée du Roi en 1746*, La Haye, Henri Scheurleer, 1747, copie de la lettre de M. le maréchal de Saxe à M. le chevalier d'Espagnac, brigadier des Armées du Roy (de Paris, le 2 février 1747).

(6) S.H.A.T., registre *IM. 206* <sup>(1)</sup> [Flandre, 1741-1748], doc. 6 (Extrait des opérations de la guerre en Flandre pendant les années 1744, 1745, 1746, 1747, jusqu'au 28 mars 1748 ; sans nom d'auteur, 31 p.), p. 16.

(7) *Ibid.*, p. 17.

Liège et Maastricht, Saxe s'attachait aussi à une progression lente et prudente pour assurer une domination durable du pays conquis. Seulement, au début du mois d'août, au moment de la capitulation de Charleroy, l'armée des ennemis est campée entre Namur et l'armée française, protégeant toute approche de la ville. Or, sa position derrière la Méhaigne est avantageuse, et une bataille serait hasardeuse pour le camp français. Le maréchal de Saxe décide donc une stratégie indirecte pour déposer l'armée coalisée des alliés : inquiéter les ennemis dans leurs communications et leurs approvisionnements, les « affamer », comme disent les textes du XVIII<sup>e</sup> siècle, par une petite guerre active, incessante, en évitant tout engagement général, que les alliés esquivent eux aussi depuis le début de la campagne par un repli prudent mais constant.

Il faut convenir que la petite guerre menée durant ce mois d'août 1746 avait un objectif tout à fait conventionnel : le siège de Namur. De fait, les campagnes de Flandre restèrent fondamentalement une classique guerre de siège, à l'image des guerres du XVII<sup>e</sup> siècle. La petite guerre y fut l'auxiliaire de la grande guerre des sièges et des batailles. Ce que le général Gambiez et le colonel Suire qualifièrent de « *style indirect artificiel en climat conventionnel* » (au contraire des peuples des steppes, qui menaient une guerre de harcèlement à l'échelle des armées entières ; ce type de guerre était presque naturel pour des nomades bons archers habitués aux longues courses sur chevaux petits et rapides)<sup>(8)</sup>. Toutefois, ce style indirect « artificiel », érigé par Maurice de Saxe au rang d'un art véritable, eut des résultats stratégiques appréciables, tout en économisant les vies humaines. La petite guerre convenait bien au maréchal, lui qui n'était pas très favorable aux batailles hasardeuses et coûteuses en hommes ; lui qui avait encouragé la levée de troupes légères (le régiment d'arquebusiers de Grassin, par exemple, en janvier 1744) et en avait levé un lui-même en 1743 (le régiment des Volontaires de Saxe) ; lui qui, en 1746, dirigeait en personne non pas l'armée vouée à faire les sièges (armée sous le commandement du prince de Conti), mais une armée de couverture, destinée à masquer les places, à faire diversion auprès de l'ennemi, en l'inquiétant justement dans ses communications, toutes opérations qui touchaient au rôle des troupes légères et à l'essence de la petite guerre.

### **De la chute de Charleroy (2 août) à la marche du 15 août : un apparent immobilisme**

Au début d'août, Maurice de Saxe dispose de 150 000 hommes, sans compter les 30 000 immobilisés devant Charleroy, qui rejoindront l'armée dans le courant du mois d'août ; armée formidable dont les effectifs n'ont cessé de croître depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le 2 août, cette armée est au camp de Valhem [nous reprenons ici l'orthographe de d'Espagnac et des mémorialistes du XVIII<sup>e</sup> siècle ; pour la correspondance avec les noms actuels, voir l'annexe 1], déployée entre l'Orneau et Niel-St Martin, donc dans une disposition qui vise encore à la protection du siège de Charleroy. Mais, dès le 4 août, Saxe déplace le camp de façon à se trouver campé face à l'armée ennemie. Celle-ci, commandée par le prince Charles<sup>(9)</sup>, a passé la

(8) Général Gambiez et colonel Suire, *L'Épée de Damoclès - La guerre en style indirect*, Paris, Plon, 1967, p. 57.

(9) Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, qui avait rejoint l'armée en Flandre le 24 juillet. Jusque-là, les armées ennemies étaient commandées en son absence par le prince de Waldeck (Hollandais).

Méhaigne le 2 août. Depuis, elle est effectivement en vis-à-vis, juste derrière la rivière, au camp dit de Longchamps [annexe 3].

Les deux armées ne bougent quasiment pas jusqu'au 15 août (Saxe, craignant d'être canoné par le camp ennemi, se contente de faire reculer ses lignes de 500 pas le 7; les alliés font aussi un léger mouvement le 8 pour se rapprocher de Namur). Elles s'observent, et il semble ne rien se passer de conséquence. Du reste, c'est ce qu'écrit un officier dans son journal, en date du 7 août :

Il ne se passe rien entre les armées depuis que celle des Ennemis a mis l'Orneau et la Méhaigne devant soi [...] ; le 9 août, il confirme : Il ne s'est rien passé de nouveau depuis quelques jours entre les Ennemis et nous<sup>(10)</sup>.

En réalité, tout se résout durant cette période en escarmouches vives, harcèlement, échauffourées, par détachements de troupes de ligne ou de troupes légères, des « partis » envoyés en reconnaissance (on dit à l'époque « à la découverte ») ou bien chargés de « nettoyer » un terrain des hussards qui y seraient embusqués, etc., le tout ayant pour but de protéger les nôtres. Il s'agit moins de faire que d'empêcher qu'on ne fasse ; le maréchal se contente de tenir le pays, de consolider ses positions.

Parmi une profusion d'expéditions de faible envergure, nous pouvons en retenir quelques-unes qui ont particulièrement marqué les mémorialistes : d'abord, dès le 1<sup>er</sup> et le 2 août, il y eut une série d'escarmouches meurtrières à la trouée des Cinq Étoiles, un passage âprement disputé, que le maréchal ne voulait pas abandonner aux ennemis. Le 1<sup>er</sup> août, ils avaient déjà tenté une attaque par surprise depuis les bois environnants avec un gros corps d'infanterie et de hussards, sans qu'on en sache le nombre. Les troupes françaises postées à cet endroit soutinrent l'attaque « avec tant de fermeté pendant près de quatre heures que les ennemis furent obligés de se retirer »<sup>(11)</sup>. Deux cents hommes furent tués ou blessés de part et d'autre. Les ennemis revinrent le lendemain « tâter » ce poste, sans plus de succès. (Saxe l'avait renforcé du corps du comte de Löwendal dès le 1<sup>er</sup> août).

Le passage étant décidément d'importance, les ennemis avaient attaqué en même temps le village de Peruis, à l'est de la trouée des Cinq Étoiles, où un détachement d'une centaine d'hommes de la compagnie des Croates, commandé par M. de Cursol, s'était retranché. Des combats acharnés eurent lieu dans le cimetière ; Cursol perdit presque toute sa troupe, tuée par les hussards ennemis, et, retiré dans l'église, fut contraint de se rendre (le 2 août).

Si la trouée des Cinq Étoiles était convoitée par les ennemis, c'est parce qu'elle commandait le passage vers Louvain et Bruxelles d'où l'armée française tirait son approvisionnement (aujourd'hui, c'est entre les Cinq Étoiles et Perwez que passe l'autoroute reliant Namur à Bruxelles). Ici, il faut s'arrêter un peu pour préciser que l'emploi de la petite guerre n'était pas seulement dû à l'initiative de Maurice de Saxe, mais était nécessaire du fait de la structure même des armées du temps ; armées nombreuses, lourdes et lentes, dont les lignes d'opérations étaient étirées sur des kilomètres (sur plus de 7 km au camp de Valhem après le mouvement du

---

(10) *IM. 206* (1), doc. 14 (Flandre - *Journal de la campagne de 1746, suivi de la relation de la bataille de Rocoux*; sans nom d'auteur, 57 p), p. 31.

(11) *IM. 174*, campagne de 1746, p. 86-87.

4 août pour la seule armée de Saxe ; 11 à 12 km, c'est-à-dire 7 à 8 lieues, en y adjoignant l'armée de Conty) ; armées qui ne peuvent s'esquiver promptement devant une attaque-surprise des troupes légères ennemies et doivent être protégées par des corps détachés ; armées dont l'approvisionnement dépend d'un réseau de places-magasins avec lesquelles il est impératif d'assurer la communication, ce qui se fait en maintenant une chaîne de postes intermédiaires, en escortant les convois, en envoyant des partis, c'est-à-dire des corps de troupes aux effectifs limités, pour débuser les troupes légères ennemies cherchant à rompre ces communications.

Saxe avait de quoi s'inquiéter car, en passant la Méhaigne le 2 août, le prince Charles avait laissé ses troupes légères (quelque 7 000 hommes) du côté du mont St-André<sup>(12)</sup>. Dès le 3 août, le maréchal prévoyait :

Notre infanterie sera indubitablement inquiétée par les troupes légères des Ennemis. C'est un mal auquel je ne sais point de remède, à moins que M. le Pce de Conty ne veuille envoyer de ce côté la [sic] M. de Mortagne avec les compies franches qui pourront en imposer aux petits partis que les ennemis pourroient envoyer dans cette partie ; [...] <sup>(13)</sup>.

Selon d'Espagnac, la position de l'armée française avait deux faiblesses, laissant à découvert Louvain d'un côté, et l'entre Sambre et Meuse de l'autre. Pour protéger Louvain, Saxe envoya le 4 août deux détachements, de 3 000 hommes et 2 000 hommes, respectivement aux ordres de MM. d'Armentières et de Froulay, maréchaux de camp. Selon des itinéraires différents, ils avaient pour mission de contrôler un espace assez grand, allant de Ramillies à St-Tron, Judoigne, Tirlémont, Louvain et Chaumont, « poussant » les hussards qu'ils y trouveraient, attaquant l'infanterie s'il y en avait. Les craintes n'étaient pas vaines. Le détachement de Froulay fut attaqué le 4 août peu après sa sortie du camp par les hussards ennemis, et les dragons du corps (environ 1 200 hommes) lâchèrent pied, se repliant sur l'infanterie. Les hussards furent heureusement chassés par l'arrivée en renfort de d'Armentières et la suite de l'expédition se déroula sans encombre. Dans toutes les villes traversées, nos deux officiers généraux laissaient des troupes propres à pousser des partis aux environs. Les deux détachements étaient de retour au camp le 6 août.

Toujours pour masquer Louvain, Saxe avait dépêché le comte de Saint-Germain à Wavre, le 4 août, pour commander sur la Dyle. Il s'occupait aussi de l'entre Sambre et Meuse : M. de Mortagne y fut envoyé avec les Volontaires royaux (régiment de troupes légères levé en 1745 et rassemblant une grande partie des vieilles compagnies franches) pour « en imposer » aux ennemis qui pourraient lancer des pointes de ce côté. Enfin, le comte d'Estrées, lieutenant général, et M. de Crémilles, maréchal de camp, couvraient la partie entre l'Orneau et la Meuse.

Toutes ces mesures étant prises contre les entreprises éventuelles des ennemis, il restait au vainqueur de Fontenoy à faire usage des forces considérables qu'il avait sous ses ordres pour parvenir au siège de Namur, en nuisant indirectement à l'armée ennemie jusqu'à la forcer à décamper.

(12) Baron d'Espagnac, *Histoire de Maurice, comte de Saxe, op. cit.*, tome II, p. 249-250.

(13) S.H.A.T., Vincennes, *A<sub>1</sub> 3140* (Correspondance officielle entre la Cour et les généraux, Flandre, Armée de Saxe, 1746, août), pièce 6 (copie d'une lettre de M. le Mal de Saxe au camp de Valheim, du 3 août 1746), p. 2.

## Du 15 au 29 août : l'accentuation de la pression

Durant cette seconde période, le maréchal reprit l'initiative de l'offensive (qu'il semblait avoir un peu abandonnée pour assurer la protection de ses arrières et de ses flancs) : en trois marches successives, il déplaça son armée par sa gauche, à la fois pour être plus à portée de soutenir les détachements envoyés vers la Meuse ; et pour faire craindre au prince Charles de voir tourner son armée par sa droite, la coupant de son approvisionnement. En effet, les alliés n'avaient pas de magasins à Namur. Ils tiraient leur approvisionnement de Liège et de Maastricht, par la Meuse. Trois camps successifs, donc, à savoir :

- le camp de Melmont ou Tourinne-les-Béguines le 15 août [annexe 4] ;
- le camp du Grand Rosier le 17 août [annexe 5] ;
- le camp de Thinne ou Villers le 19 août [annexe 6].

À chaque déplacement du camp français, l'armée alliée opérait elle aussi un mouvement vers sa droite pour éviter d'être tournée. Ainsi s'éloignait-elle de Namur, conformément aux vœux de Saxe.

Il ne fut pas uniquement question de marches durant cette seconde période : en diverses opérations de petite guerre, avec des raids lointains sur les arrières des ennemis, Maurice de Saxe rendit l'approvisionnement adverse impraticable par la Meuse et grandement aléatoire par voie de terre.

Face à ces menaces, les troupes du prince Charles de Lorraine ne restèrent pas inactives. D'abord, toutes les initiatives des Français étaient ralenties par un climat de brouillard tactique qui entravait la transmission des ordres et compromettait la coordination des opérations ; climat entretenu par des courses incessantes, qu'il serait fastidieux, inutile et même impossible de détailler. « *Les hussards ennemis et nos troupes se fusillent continuellement* », note dans son journal un officier de l'armée française à la date du 20 août<sup>(14)</sup>. Les courriers passaient difficilement entre les différents corps des armées et entre l'armée française et les places du pays conquis. Le comte de Ségur, chargé de veiller à la sûreté de l'entre Sambre et Meuse, écrivait depuis Philippeville le 22 août au comte d'Argenson que la communication de cette ville à l'armée de Saxe était coupée par la présence d'un grand nombre de hussards ennemis, « *cela fait un grand embarras pour que je puisse recevoir des ordres et d'ailleurs il est très aisé quelque détour que fasse un courrier, qu'il soit pris* »<sup>(15)</sup>.

Et puis, les troupes du prince Charles s'appliquaient à harceler continûment l'arrière-garde dès que l'armée se mettait en marche. À chaque fois, les Français firent bonne contenance. Le 15, M. d'Autanne, qui commandait plusieurs des corps de l'arrière-garde, parvint à tenir ferme face à une nuée de hussards qui ne réussirent pas seulement à l'entamer. Les troupes françaises combattirent avec « *bravoure et intelligence* ». Lors de la marche du 17 août, les Volontaires de Saxe « *fusillèrent* » toute la journée avec les hussards ennemis<sup>(16)</sup>. Mais c'est lors de la marche du

---

(14) *IM. 206* <sup>(1)</sup>, doc. 14 (*op. cit.*), p. 34.

(15) *A<sub>1</sub> 3140 op. cit.*, pièce 170 (lettre de M. de Ségur, au camp sous Philippeville, le 22 août), p. 2.

(16) *IM. 206* <sup>(1)</sup>, doc. 14 (*op. cit.*), p. 32-33.

19 août qu'eut lieu l'attaque la plus spectaculaire. L'arrière-garde était formée par le corps du comte de Löwendal, un des principaux lieutenants de Maurice de Saxe, celui en qui il avait le plus confiance. Le baron d'Espagnac raconte qu'il fut pris à partie depuis onze heures le matin jusqu'à cinq heures du soir par un nombre considérable de hussards, pandours<sup>(17)</sup> et grenadiers avec du canon, qui tirèrent ou blessèrent 200 hommes ; mais eux-mêmes perdirent 700 à 800 des leurs dans l'aventure. Et d'Espagnac de remarquer, parmi les troupes françaises, la bravoure avec laquelle avaient combattu les Grassins. En fait, lors des campagnes de Flandre, le harcèlement de l'arrière-garde était si habituel que c'était son absence qui surprenait. D'Espagnac s'en était étonné, à propos d'une marche de l'armée, le 8 juillet 1746<sup>(18)</sup>.

Ce décor planté, revenons au dispositif de resserrement mis en place par Saxe pour faire décamper les ennemis. Une première étape consistait à se rendre maître de toute la rive gauche de la Méhaigne par des détachements, pour ne laisser aux ennemis qu'une retraite possible, en passant la Meuse. L'objectif fut atteint en quelques jours : le 15, jour de la marche de l'armée, M. de Brézé alla occuper le village de Peruis et y résista victorieusement à une canonnade de trois ou quatre heures ; la réserve, commandée par le comte de Bercheny<sup>(19)</sup>, s'était portée ce jour sur Gest-à-Virompont. Le 19 août, lorsque l'armée campa à Thinne, les troupes légères occupèrent Jauche et Orp-le-Grand ; la réserve se porta à Warem sur le Jaar ; le 21, passée sous le commandement du comte d'Estrées, cette réserve se déplaça à Vignamont pour soutenir Löwendal à Huy. Quant à Bercheny, libéré du commandement du corps de Clermont, il prit avec lui 20 compagnies de grenadiers, 40 piquets, 400 maîtres et « *nétoya les bords de la Méhaigne des ennemis qui pouvaient s'y trouver et ouvrit des marches pour pouvoir se porter sur Huy ou sur l'armée* »<sup>(20)</sup>. Il y avait aussi des détachements à Autre-Église et à Thinne. Et tous ces corps poussaient des partis pour chasser les hussards hongrois et contrôler le pays. De Peruis à Vignamont, de la source à l'embouchure de la Méhaigne, tout était sous la surveillance de l'armée française.

L'armée coalisée était toujours en face. Maurice de Saxe mit alors en œuvre la deuxième étape de son dispositif : couper tout approvisionnement aux ennemis, tant depuis Liège et Maastricht, à l'est, que depuis Dinant, au sud. Le 21 août, le comte de Löwendal s'emparait de Huy, ville curieusement presque abandonnée, alors que c'était le seul point important des ennemis pour la communication avec Liège et Maastricht par la Meuse. Les régiments de Grassin et de La Morlière (deux des régiments de troupes légères français les plus actifs) furent de l'expédition. De Huy, Löwendal envoya des partis entre Namur et Luxembourg, pour empêcher les ennemis d'en recevoir des subsistances.

Ce même 21 août, le comte de Beausobre (colonel du régiment de hussards à son nom), avec 1 600 hommes, prenait possession des faubourgs de Liège<sup>(21)</sup> pour faire cesser l'approvisionnement des alliés par la Meuse. Il prit le contrôle des rives

(17) Soldats croates utilisés comme troupes irrégulières par l'Autriche.

(18) Baron d'Espagnac, *Journal historique de la dernière campagne de l'armée du Roi en 1746*, op. cit., p. 63.

(19) En l'absence du comte de Clermont, malade.

(20) *IM. 206* (1), doc. 14 (op. cit.), p. 16.

(21) La neutralité du prince-évêque de Liège ne permettant pas d'entrer dans la ville.

de la rivière en deçà de la ville. Comme les ennemis recevaient aussi des grains et de l'avoine, par terre et par eau, de la région de Dinant, le comte de Ségur, chargé de couvrir cette partie, détacha des troupes pour inquiéter le Condroz.

Évidemment, il ne fallait pas que les Français perdissent de vue la protection de leurs propres convois. M. de Saint-Pern fut ainsi envoyé au-devant d'un convoi de pain avec 4 000 hommes, le 20. Ces chariots venant de Bruxelles par Louvain, s'avancèrent jusqu'auprès de Tirlemont, d'où St-Pern les escorta jusqu'à l'armée. Ils y arrivèrent le 22. Précautions nécessaires, car les Autrichiens cherchaient aussi à faire « *décamper par la famine* » l'armée française. Dans cette optique, le prince Charles fit passer la Méhaigne à 4 000 ou 5 000 hommes le 25 août. Ils devaient attaquer un de nos convois, de mille voitures. Lors de l'accrochage avec l'escorte, ils mirent un peu de désordre dans l'un des deux détachements chargés de les contrer. Mais le convoi passa.

Dès lors, la retraite des ennemis à la rive droite de la Meuse devenait inévitable, et n'était qu'une question de jours. Dès le 22 août, le maréchal de Saxe avait fait construire douze ponts sur la Méhaigne pour y faire passer l'armée, tout en ordonnant de briser toutes les meules des moulins autour du camp adverse. Les ennemis étaient conscients déjà le 22 août (malgré leur tentative des 25-26 août) d'être en bien mauvaise posture. Une lettre non signée, écrite de Liège (sans doute interceptée sur un courrier), nous fait sentir leur inquiétude :

Ils [*les Français*] ont arrêté toutes les barques qui menaient des vivres à notre armée et même les barques publiques. Je vous laisse à penser dans quelle situation nous sommes et dans quelle extrémité nous serons réduits au cas qu'ils continuent à nous couper la communication de la Meuse.

L'auteur conjecture bien que les convois peuvent arriver par voie de terre, par le Condroz, mais cela lui semble bien aléatoire car le pays, entrecoupé de bois et de fossés, se prête aux embuscades... ; « *enfin pour vous dire en un mot nous sommes dans la plus mauvaise situation* », conclut-il<sup>(22)</sup>.

Le 24 août, on apprit que les alliés étaient sur le point de jeter des ponts sur la Meuse en dessous de Namur (vis-à-vis d'Andenne)<sup>(23)</sup>. Et, dans la nuit du 28 au 29 août, le prince Charles fit quitter la plaine de Bourdine à son armée qui passa le fleuve. Le maréchal de Saxe fit à son tour passer la Méhaigne à l'armée française le 29 ; il pouvait désormais songer à commencer le siège de Namur, entreprise confiée au comte de Clermont. Les troupes destinées à faire le siège arrivèrent le 5 septembre devant la ville, tandis que les ennemis s'éloignaient vers Maastricht.

### **La manœuvre de la Méhaigne, révélatrice d'un « art » véritable de la petite guerre**

Cette manœuvre sur la Méhaigne fut une véritable réussite d'une stratégie indirecte grâce à des pratiques de petite guerre, celle-ci permettant aux Français de repousser les ennemis sans engager de bataille. Une armée entière avait été forcée

---

(22) *A*, 3140 (*op. cit.*), pièce 191, lettre au titre laconique « Liège, le 22 », sans nom d'auteur, jointe par M. de La Graulet à la pièce 190 [lettre de La Graulet au comte d'Argenson, de Bruxelles le 23 août].

(23) *Ibid.*, pièce 207, lettre de M. Redmond, au camp sous Philippeville (2 p.).

d'abandonner sa position par l'action des partis. Le maréchal de Saxe, en coordonnant au mieux les actions des divers détachements et en favorisant au sein des troupes légères une rigoureuse discipline qui élevait leurs vues au-delà du simple pillage ayant cours aux siècles précédents, les mit au service d'une manœuvre d'envergure et éleva du même coup la petite guerre au rang d'un art véritable; sans compter qu'elle bénéficiait des améliorations techniques du temps (allègement de l'artillerie), par l'emploi, souvent, du canon de quatre livres de balle dit « à la suédoise ».

Dans le cadre des guerres limitées du XVIII<sup>e</sup> siècle et du blocage tactique issu de la croissance des effectifs et de l'allongement des lignes d'opérations, on pourrait presque dire que la seule vraie guerre était... la petite guerre. Au reste, les expressions « aller à la guerre », « envoyer à la guerre », si fréquentes dans la correspondance ou les mémoires du XVIII<sup>e</sup> siècle, signifiaient bien « aller/envoyer à la petite guerre », tant celle-ci était quotidienne. Or, victorieuse sur le terrain et encouragée par le maréchal de Saxe, la petite guerre resta au XVIII<sup>e</sup> siècle décriée par beaucoup d'officiers, mal vue par la population civile qui en craignait les auteurs réputés barbares; elle resta victime des atermoiements ministériels puis de décisions contradictoires. Pourquoi? Répondre à cette question implique d'évoquer les idées et la sensibilité de la société du siècle de Louis XV à l'égard du fait militaire à travers l'attitude face à la petite guerre. Nous verrons ainsi que la mentalité tend à prendre le pas, en France du moins, sur l'épreuve des faits.

## **LA MANŒUVRE DE LA MÉHAIGNE EXEMPLE DE DÉCALAGE ENTRE LA PRATIQUE DE LA GUERRE ET LES IDÉES SUR LA GUERRE**

### **La réflexion tactique**

Jusqu'à la guerre de Sept Ans au moins, *a fortiori* à l'époque de la guerre de Succession d'Autriche, beaucoup d'officiers restaient enfoncés dans des conceptions que l'on peut qualifier de routine tactique, un académisme qui voyait dans le siège et la bataille rangée la meilleure façon d'emporter la décision, ou du moins la façon la plus honorable de faire la guerre.

À preuve, un document issu des Archives départementales de l'Isère et recopié dans un numéro déjà ancien du *Carnet de la Sabretache* (1902), mais qui est très révélateur. Nous sommes en août 1759 (pendant la guerre de Sept Ans), les Français viennent de perdre la bataille de Minden le 1<sup>er</sup> du mois et, parmi les nombreux morts, l'armée déplore la perte du marquis de Bovet, mestre-de-camp et chef d'une brigade de carabiniers. Un dénommé M. de Chalup, aide-major du corps, procède dans les semaines qui suivent à la vente à l'encan de l'équipage de cet officier supérieur, et c'est l'inventaire dressé par cet aide-major qui est édifiant. Parmi les ouvrages possédés par Bovet, le premier que cite Chalup est l'*Art de la guerre* de Puysegur (qu'il le mentionne en premier peut signifier qu'il était l'ouvrage qu'il connaissait le plus, ou celui qu'il estimait le plus); les quelques autres ouvrages militaires concernent la fortification (dont l'œuvre de Vauban), la géométrie, des ordonnances royales sur l'exercice des troupes, un annuaire des troupes de France;

le seul ouvrage un peu moins académique de cette bibliothèque sont les *Mémoires* de Montecuccoli<sup>(24)</sup>.

Or, que trouve-t-on dans l'*Art de la guerre par principes et par règles*, ouvrage posthume du maréchal de Puységur, publié par son fils en 1748 ? Du point de vue tactique, des ordres de bataille, des descriptions de mouvements d'armées à l'occasion des sièges, le tout appuyé sur des exemples tirés des guerres antiques ou de celles menées par Turenne sous Louis XIV ; avec des conseils très formels pour mettre en bataille ou faire marcher des bataillons ou des escadrons, en utilisant les quarts de conversion. Du point de vue stratégique, Puységur expose que, « sans faire la guerre et sans troupes on peut apprendre toutes les parties de l'art militaire, et en faire l'application sur le terrain »<sup>(25)</sup>, ce que l'on a appelé la stratégie de cabinet. Les théoriciens de la petite guerre du XVIII<sup>e</sup> siècle s'inscrivent en contrepoint de tout cela et martèlent la nécessité d'allier la théorie à la pratique. Ils sont convaincus que le meilleur exercice pour une troupe est l'accoutumance aux escarmouches quotidiennes... et décrivent tout autre chose que des sièges et des batailles<sup>(26)</sup>.

Les *Réflexions militaires* de Santa-Cruz de Marzenado, autre ouvrage très connu au XVIII<sup>e</sup> siècle, montrent encore l'esprit du temps. Les *Réflexions* reçurent l'adhésion par exemple, de Turpin de Crissé, mestre de camp d'un régiment de hussards et auteur lui-même d'un *Art de la guerre*<sup>(27)</sup>. Mais leur traducteur, Vergy, annonce dans sa préface en 1735 :

Je donnerai successivement les autres traités avant de parler des batailles et des sièges, qui sont les principaux sujets de l'art militaire, et sur lesquels l'auteur s'est étendu davantage<sup>(28)</sup>.

Alors qu'on cherche dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à rendre son rôle à l'offensive pour sortir du blocage tactique, alors que Folard croyait à l'efficacité du choc et du mouvement et faisait des émules avec sa colonne d'infanterie massive, la guerre de partis, ou petite guerre, aurait dû emporter les suffrages des officiers, théoriciens ou non, elle qui basait aussi sa force sur la mobilité et sur la vivacité de l'attaque.

Seulement, certaines pratiques étonnaient ou choquaient la routine établie : le désordre apparent avec lequel chargeaient les hussards ou autres troupes légères dans l'attaque, d'abord. Ici, les officiers ne prirent peut-être pas la mesure des

---

(24) « L'équipage d'un chef de brigade de carabiniers sous Louis XV », in *Carnet de la Sabretache*, 1902, 10<sup>e</sup> vol., p. 417-424.

(25) Jacques de Chastenot, marquis de Puységur, *Art de la guerre par principes et par règles* (mis au jour par M. le Marquis de Puységur son fils, maréchal des camps et armées du roy), Paris, Charles-Antoine Jombert, 1749 (2 tomes), tome I, chapitre XVIII. Une première édition est parue en 1748.

(26) Seuls les Hongrois réussissaient par nature dans ce style de guerre. Les troupes légères au service du roi de France en acquièrent la maîtrise par l'exercice et par la pratique quotidienne, comme en septembre 1746 près de Tongerberg, entre une garde de hussards ennemis et les uhlands du maréchal de Saxe « que ce général se plaisait à mettre tous les jours aux mains avec eux pour les exercer aux manœuvres de la petite guerre ». S.H.A.T., *IM*, 174, p. 154.

(27) Turpin de Crissé, *Essai sur l'Art de la guerre*, Paris, Prault fils l'Aîné, 1754, tome II, p. 2.

(28) Santa-Cruz de Marzenado, *Réflexions militaires et politiques* (traduites de l'espagnol), Paris, Jacques Guérin, 1735, préface, p. XIV.

changements intervenus dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, et rapportés par les théoriciens de la petite guerre, parce qu'ils lisaient encore pendant la guerre de Sept Ans des ouvrages écrits au début du siècle ; nous venons de le voir dans l'exemple du marquis de Bovet. Guignard, dont l'*École de Mars* résume en 1725 les connaissances du temps en matière d'art militaire, y explique que les hussards ont l'habitude de combattre en un groupe confus. Si bien que des penseurs militaires en vinrent à nier l'évidente efficacité tactique. Le comte de Guibert, dont le traité de tactique fit l'admiration générale en 1772, au point qu'il était de bon ton de le citer dans les salons, refuse de croire que ce qu'il appelle « *cette quantité de milice harcelante* » détruisit les armées françaises en Bohême et en Bavière durant la guerre de Succession d'Autriche<sup>(29)</sup>. Pour lui, ces armées avaient été victimes de leurs fautes et du climat.

Les troupes légères s'écartaient aussi de la « routine », en ce qu'elles ne pouvaient soutenir le choc d'un escadron réglé, en ligne. La bataille étant considérée comme la « grande affaire » du temps, une troupe peu capable de s'y faire valoir ne pouvait qu'être méprisée. La cavalerie et l'infanterie légères ne refusaient pas le combat, mais se battaient par la surprise, l'embuscade, en attaquant l'ennemi lorsqu'il était faible et en se dérobant lorsqu'il était fort. Cela pouvait sembler lâche et peu glorieux (une guerre de « vilains ») à une noblesse habituée culturellement à un tout autre code de l'honneur militaire, aussi bien à l'échelle de l'armée – la bataille frontale – qu'à l'échelle individuelle – l'héritage chevaleresque du duel. À la petite guerre au contraire, le combattant embusqué tirait souvent sans qu'on le vît, tels les hommes du comte de Beausobre visant les bateliers depuis les rives de la Meuse à la fin du mois d'août 1746. Tout cela correspondait mal « à l'esprit du rationalisme stratégique empirique », selon l'expression de Jean-Paul Charnay.

La critique de la forme de combat de la petite guerre s'accompagnait de la critique des troupes légères, qui en étaient les spécialistes. Boussanelle juge que les succès remportés par les troupes légères pendant la guerre de Sept Ans furent à mettre à l'actif de l'exceptionnelle bravoure des hommes et de la qualité des chefs, non à la nature des troupes<sup>(30)</sup>. Allant dans le même sens, le comte de Guibert souhaite donc les voir réformer : supprimer les détachements de l'armée, sujets à être attaqués par les troupes légères et devant être soutenus ; supprimer les troupes légères, dont les actions ne sont jamais décisives, soutient-il ; et, si la petite guerre demeure nécessaire, y employer des troupes de ligne. À côté des allégations d'ordre tactique, mises en avant par les théoriciens du temps, il y avait aussi, peut-être plus profonds, des préjugés sociaux.

### Préjugés et préséances : l'aspect social

Supprimer les troupes légères, dont les actions ne sont jamais décisives, conseille le comte de Guibert... On confiait à la petite guerre des tâches auxiliaires, indignes de militaires avancés dans leur carrière. Une guerre « petite » parce qu'à elle seule, elle ne pouvait emporter la décision, une pratique guerrière de

(29) Comte Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert, *Essai général de tactique*, Londres, Les Libraires associés, 1772, première partie, p. 127. Pour l'engouement des lettrés parisiens à l'égard de l'*Essai*, voir : Jacques Vivent, « Un précurseur de la tactique moderne : le comte de Guibert », in *Revue historique des Armées*, Vincennes, 1953, n° 3, p. 39.

(30) Boussanelle, *Réflexions militaires*, Paris, Duchesne et Durand, p. 9-10.

second plan, à l'appui de la grande guerre, avait tout lieu d'être dédaignée par nombre d'officiers en ce temps où les clivages de la société étaient fondés sur la dignité. De fait, à la petite guerre, les nécessités du terrain commandaient souvent les décisions, au risque de heurter les préjugés sociaux. Par exemple, le nombre d'hommes envoyé en partie ou en détachement, ne correspondait pas toujours avec le grade prescrit pour l'officier devant les commander. Lorsque le comte de Beausobre partit le 21 août s'emparer des faubourgs de Liège pour couper la communication des ennemis avec cette ville, il commandait 200 grenadiers, 1 000 hommes d'infanterie, 200 dragons et autant de hussards, ce qui était conforme à son grade de brigadier<sup>(31)</sup>. Mais l'impératif des missions à accomplir amenait fréquemment un officier à être obligé de partir avec un nombre d'hommes moindre que ne l'aurait requis son grade. La Chesnaye, dans son *Dictionnaire militaire*, y revient à deux reprises et précise que ces pratiques n'ont rien de déshonorant<sup>(32)</sup>. Certains officiers ne devaient donc pas l'entendre de cette façon, quand c'était à leur tour de marcher...

Dans le même ordre d'idées, au début de la guerre de Succession d'Autriche, on manqua d'officiers compétents pour prendre la tête de compagnies de troupes légères. On s'attarda moins à regarder d'où ils venaient. Souvent, ce furent donc des officiers de basse extraction sociale, qui avaient à conduire des détachements à la petite guerre. Les chances de promotion y étaient plus grandes qu'ailleurs. On connaît le cas de Jean-Christien Fischer, palefrenier du duc d'Armentières, qui se fit remarquer à la fin de 1742 en Bohême en entraînant des volontaires contre les hussards ennemis qui venaient enlever des chevaux menés au pâturage sur des îles de la Moldau. Il fut autorisé à lever une troupe de chasseurs qui servit ensuite en Flandre puis dans la guerre de Sept Ans en Allemagne. Or, les officiers de bonne noblesse avaient de la réticence à servir aux côtés d'autres issus du tiers, alors que sévissait dans l'armée la « réaction nobiliaire ». Pis encore : parmi les troupes légères existaient des compagnies de déserteurs, telle cette compagnie de Croates que nous avons vue en action au début du mois d'août du côté du village de Peruis. Elle avait été levée en mai 1746 pour enrôler un grand nombre de pandours, déserteurs dont on craignait les déprédations dans le pays et comprenait 240 hommes et treize officiers.

### **Des hordes barbares ? (aspect moral)**

Si tous les mémorialistes que nous avons consultés parlent de la compagnie des Croates, ce n'est pas parce qu'elle était composée de déserteurs, mais parce qu'elle se fit décimer par les ennemis. On lit même dans le journal de l'officier anonyme que nous connaissons, que tous les hommes ont été « *massacrés inhumainement* »<sup>(33)</sup>. La petite guerre mérite semble-t-il ici la réputation de barbarie véhiculée au

---

(31) Pour avoir une idée de la correspondance entre les effectifs et les grades requis en théorie pour les commander, consulter l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, [...] mis en ordre et publié par M. Diderot et par M. d'Alembert, Paris, 1751-1780. L'auteur de l'article « détachement », Guillaume Leblond, donne 2 000 ou 3 000 hommes pour un lieutenant-général, un maréchal de camp ou un brigadier, 800 au maximum pour un colonel ; entre 50 et 400 pour un capitaine (d'infanterie ou de cavalerie).

(32) François-Alexandre Aubert de La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire militaire...*, Dresde, G.C. Walther, 1751 (2 vol.), article « Détachements ».

(33) *1M. 206* (1), doc. 14 (*op. cit.*), p. 29.

XVIII<sup>e</sup> siècle dans toutes les publications militaires lorsqu'il s'agit de transcrire les habitudes guerrières des hussards hongrois, des pandours, des Croates et de toutes les autres minorités nationales utilisées comme troupes irrégulières par l'Autriche. Guignard rapporte que les hussards hongrois avaient jadis coutume d'accrocher autant de plumes d'argent doré à leur coiffure qu'ils avaient coupé de têtes, mais que cette pratique cessa, par le grand nombre de plumes qu'il fallait y mettre, et qui coûtaient cher<sup>(34)</sup>. Il ne faut pas se faire d'illusions : pendant les campagnes de Flandre de la guerre de Succession d'Autriche, la petite guerre fut violente et meurtrière, comme dans toutes les autres campagnes. Après tout, c'est le caractère même de la guerre. Mais, à partir du milieu du siècle, on put voir à certains signes une humanisation des rapports entre les troupes légères, qui commençaient à se couler dans le moule des conventions, à l'égal des autres troupes. Par exemple, en novembre 1746, le général Trips, qui commandait les troupes légères alliées, fit proposer une trêve de la petite guerre en Brabant, alors que les courses sur le pays ennemi continuaient souvent pendant les quartiers d'hiver. Et le capitaine de Grandmaison, le plus connu des théoriciens de la petite guerre, approuve son ancien colonel, Grassin, qui ne badinait pas avec la discipline dans sa troupe, faisant passer par les armes sur place (quand il était trop loin de l'armée pour les faire juger) les soldats qui s'éloignaient de leur troupe lors d'une expédition pour aller « butiner », c'est-à-dire se livrer au pillage<sup>(35)</sup>. Seulement, si la population villageoise était absente de la violence du champ de bataille, elle était plus souvent au contact de celle des hussards, dans leurs courses incessantes à travers la campagne : par les guides, les espions ou les contributions en argent ou en nature qu'elle était sommée de fournir, à peine de voir prendre en otage les notables du village ; par la rupture des meules de tous les moulins ordonnée par Saxe à la fin août 1746... La réputation des troupes légères comme de brigands resta dans la littérature : c'est bien ainsi que les qualifie Vauvenargues, dans son *Éloge de Louis XV*, à la suite de l'incursion d'irréguliers du prince Charles en Alsace au mois de juillet 1744<sup>(36)</sup>.

### L'attitude ambiguë du gouvernement

Le roi et les secrétaires d'État à la Guerre successifs, quant à eux, semblent ne jamais avoir clairement choisi l'attitude à adopter à l'égard de la petite guerre et des troupes légères au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pendant la guerre de Succession d'Autriche, puisque c'est le conflit qui nous intéresse ici, et sous la pression des événements, la Cour autorisa la levée de plusieurs compagnies franches (même des compagnies de déserteurs, nous l'avons vu). Le comte d'Argenson, secrétaire d'État à la Guerre depuis janvier 1743, ne se contenta pas, par exemple, d'autoriser le maréchal de Saxe à lever le 30 mars 1743 une troupe légère originale sous le nom de Volontaires de Saxe ; il se tint régulièrement au courant de l'avancement de leur recrutement, comme il apparaît dans une lettre du comte Desalleurs, envoyé à Dresde pour s'en occuper :

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 25 avril, par la quelle vous m'ordonnés de vous rendre compte de l'état ou se trouve la levée du Regiment

(34) Guignard, *L'École de Mars*, Paris, Simart, 1725, Tome II, livre V, p. 58.

(35) Capitaine de Grandmaison, *La Petite guerre, ou Traité du service des troupes légères en campagne*, s.l., 1756, p. 208.

(36) Vauvenargues, *Œuvres complètes*, Paris, J. L. J. Brière Libraire, 1821 (3 vol.), vol. 3, p. 262.

de Monsieur le Comte de Saxe, *écrit le comte, avant de poursuivre sur les informations qu'il a recueillies à ce sujet*<sup>(37)</sup>.

Mais, même si on lève de tels régiments, à la date de 1746, à l'époque de la manœuvre de la Méhaigne, où la petite guerre joua un si grand rôle, la législation réglementant les troupes légères et les hussards dans leur ensemble (c'est-à-dire les spécialistes de cette petite guerre), reste indigente ; et surtout en matière de tactique, pour régler le service en campagne ou l'exercice. Dans le corpus de textes législatifs et réglementaires dit « collection Saugeon », assez représentatif de l'ensemble des ordonnances mises en vigueur dans le domaine militaire, aucun texte ne légifère sur le service des troupes légères avant les années 1760, ce qui confirme le *Code militaire* de Briquet (édition de 1761), compilation des ordonnances du roi. On trouve simplement des ordonnances de création, de réforme, d'augmentation, de composition des troupes, ou des prescriptions sur l'équipement et l'approvisionnement, sur des questions financières (solde).

La première ordonnance plus intéressante a priori pour notre objet date de 1768. Elle concerne « *le service des troupes légères dans les places* ». Quand on y regarde de près, que constate-t-on ? Pour le service ordinaire de garde de la place, les troupes légères ont à se conformer à tout ce qui est prescrit pour les autres troupes (ce qui, au surplus, paraît normal). Or, pour leur service spécifique (des détachements hors de la place ; des sorties de nuit pour aller en partie, etc.), on est invité à se reporter à une ordonnance du mois précédent sur l'ensemble des troupes, qui elle, ne parle pas de tactique mais d'effectifs pour aller en partie, de réglementation quant à la vente des prises, etc.<sup>(38)</sup> Il faut attendre 1769 pour trouver une instruction sur l'exercice des troupes légères où l'on prévoit, à côté d'évolutions formelles telles que l'apprentissage de la mise en bataille par quarts de conversion, des simulations de combats de petite guerre entre deux troupes rivales, ou des conseils pour franchir un défilé ; c'est-à-dire une législation plus adéquate à l'apprentissage de la pratique de la petite guerre<sup>(39)</sup>. Cela n'annonçait pas une embellie durable puisque, parallèlement, le gouvernement s'attachait à des restructurations successives des corps de troupes légères qui aboutirent à leur suppression par le comte de Saint-Germain en 1776 ; il cédait en cela aux objurgations de Guibert et de ses partisans.

Ces hésitations à engager une politique de soutien des troupes légères et de réglementation sur leur tactique appellent deux remarques. Par la première, faisons-nous l'avocat de la Cour et reconnaissons que la petite guerre, style de combat spontané, aux contours mal définis par les dictionnaires du temps, se laissait difficilement enfermer dans des règles ; légiférer sur sa tactique pouvait apparaître plus difficile que donner des directives pour la mise d'une troupe en bataille. Seulement, les traités d'art de la petite guerre, publiés dès les années 1750, en

---

(37) *A*, 3001 (Allemagne, Bohême et Bavière, May et 8 premiers jours de juin), pièce 52 (lettre de M. Desalleurs, de Dresde, au S.E. à la guerre, datée du 12 mai 1743), p. 1.

(38) S.H.A.T., *collection Saugeon*, vol. 54, n° 57 (« Ordonnance du Roi concernant le service des troupes légères dans les places, du 1<sup>er</sup> avril 1768 ») ; *ibid.*, n° 54 (« Ordonnance du Roi pour régler le service dans les Places et dans les Quartiers, du 1<sup>er</sup> mars 1768 »), titre 17 : « Des détachemens de guerre et Partis » (p. 108-110).

(39) *Ibid.*, vol. 55, n° 15 : « Instruction que le roi a fait expédier pour régler provisoirement l'exercice des troupes légères. Du 1<sup>er</sup> mai 1769 » (titre 21, chap. 19 : « De la petite guerre », p. 181-183, sur 239 p. que compte cette instruction).

partie pour pallier ce manque, et en partie pour réhabiliter la guerre de partis, montraient la voie à suivre. À la même époque, le prince de Nassau leur faisait écho ; commandant le corps des Volontaires Royaux, il proposa au ministre en 1756 un *Mémoire sur les manœuvres des troupes légères*. Ses conseils pour la réalisation des manœuvres d'entraînement montrent un officier spécialiste conscient du particularisme tactique des troupes légères : conseils pour passer des défilés ou des rivières ; pour apprendre à courir « *sans se rompre* » en allant à l'assaut d'un poste ; pour se rallier après avoir harcelé l'ennemi ; pour mettre en place un pétard, etc.<sup>(40)</sup>

Une réglementation tactique sur la petite guerre était donc possible. En réalité, et c'est la deuxième remarque, il semble que le gouvernement fût hésitant à l'égard de la petite guerre parce que celle-ci était difficilement contrôlable. À la petite guerre, l'officier partisan jouissait d'une grande indépendance parce que, pour que la surprise – primordiale – pût jouer son rôle, il fallait que les décisions fussent rapides. C'est cette indépendance que revendiqua (et obtint) le comte de Ségur en août 1746 pour défendre le pays d'entre Sambre et Meuse par l'envoi de partis, de la part du comte d'Argenson et du maréchal de Saxe<sup>(41)</sup>. L'état-major perdait ainsi en partie l'initiative des opérations. L'inconvénient n'était pas trop dangereux pour l'existence des troupes légères tant que le chef de l'armée française en campagne fut le maréchal de Saxe, favorable aux troupes légères ; il le devint quand des penseurs militaires écoutés tels que le comte de Guibert influèrent sur les options tactiques des états-majors (primauté du feu sur le choc, accordée sous l'égide du comte de Saint-Germain, secrétaire d'État à la Guerre à partir de 1775), alors que Guibert était aussi farouchement opposé aux troupes légères.

On ne peut éviter, par comparaison, de porter un regard outre-Rhin, sur la politique du roi de Prusse à la même époque. En effet, après les défaites de la guerre de Sept Ans, l'heure était à l'admiration des conceptions tactiques du Grand Frédéric et de la discipline de son armée. Comme l'avis de Frédéric II était un argument de poids, Guibert ne manqua pas, dans son Essai, d'insister sur l'hostilité du roi à l'égard des troupes légères, pour emporter l'adhésion des lecteurs. Il est vrai que Frédéric II méprisait les irréguliers hongrois, qu'il qualifiait invariablement de « *bandits* » ou de « *brigands* »<sup>(42)</sup>. Mais ses troupes en avaient malgré tout souffert pendant les guerres de Succession d'Autriche et de Sept Ans. Pragmatique, il les jugeait comme un mal, certes, mais un mal nécessaire<sup>(43)</sup>. Robert B. Asprey, dans sa biographie du roi de Prusse, raconte que celui-ci « *n'avait jamais aimé Loudon [général autrichien], d'abord parce qu'il s'était illustré comme chef d'irréguliers* »<sup>(44)</sup>. Frédéric II savait tirer les leçons de ses échecs ; après 1763, il croyait moins qu'auparavant à la possibilité en toutes circonstances d'une « *affaire décisive* » et entendait privilégier la réduction de l'ennemi par des attaques de détachements et de

(40) S.H.A.T., dans le carton *IM. 1708* (Mémoires techniques ; infanterie et armée en général, organisation et tactique, 1756-1759).

(41) *A<sub>1</sub> 3140*, *op. cit.*, pièce 205 (lettre de M. de Ségur au comte d'Argenson, au camp sous Philippeville le 24 août), p. 2 ; *ibid.*, pièce 206 (« copie d'une lettre écrite par M. le Comte de Ségur à M<sup>se</sup> le maréchal de Saxe le 23 août 1746 de Philippeville »), p. 3.

(42) Robert B. Asprey, *Frédéric Le Grand, 1712-1786*, Paris, Hachette, 1989 [pour la traduction française ; édité en anglais en 1986], p. 199, p. 451, *passim*.

(43) Johannes Kunisch, *Der kleine Krieg: Studien zum Heerwesen des Absolutismus*, Wiesbaden, F. Steiner, 1973, X-101 p., p. 34.

(44) Robert B. Asprey, *op. cit.*, p. 491, note 2.

troupes légères, une guerre de partisans qu'il vilipendait auparavant<sup>(45)</sup>. Il leva par la suite en temps de guerre vingt-deux bataillons francs, et écrivit lui-même un traité de petite guerre<sup>(46)</sup>. Il y avait eu le précédent des campagnes de Bohême et de Bavière, il y eut les succès de Flandre, il y eut l'épreuve de la guerre de Sept Ans ; mais les officiers, pour beaucoup, étaient toujours rétifs à la tactique de la petite guerre. Il reste à se demander si les avis changèrent à l'issue de la dernière guerre de l'Ancien Régime à laquelle participèrent des officiers français : la guerre d'Indépendance américaine. Quant à la petite guerre, il semble que non, si l'on en croit Jacques Godechot, qui écrit :

[...] Les états-majors français ne tirèrent aucune conclusion de la guérilla pratiquée par les insurgents et des moyens de lutter contre elle : ils furent pris au dépourvu lorsqu'ils eurent à faire face, en Europe, aux nombreuses guérillas qui éclatèrent de 1793 à 1814, depuis la guerre de Vendée jusqu'à l'insurrection espagnole, en passant par la lutte contre les « barbots » des Alpes, les « bandits » de l'Italie méridionale ou les insurgés du Tyrol<sup>(47)</sup>.

L'impréparation de l'armée française à la veille de la Révolution avait déjà été pointée par un auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle, Keralio, en 1788. Dans le mémoire qu'il écrit à ce sujet, le jugement est sévère : « [...] *on ne craindra point d'avancer qu'elle* [l'armée française] *est hors d'état de faire la guerre* », dit-il. Et, quant aux troupes légères à cheval en particulier, le nombre d'escadrons disponible en cas de guerre serait si faible d'après lui que « *c'est ne point avoir de troupes légères* »<sup>(48)</sup>. Dans le domaine purement tactique, si l'on prend l'exemple français de la chouannerie en Anjou, étudié par M. Bernard Peschot, on doit reconnaître que le général Hoche, pour lutter contre le soulèvement des « Blancs », sut s'adapter rapidement à leur pratique guerrière en la reprenant à son compte. Il rédigea lui-même des *Instructions pour les troupes employées à combattre les Chouans* qui relevaient directement de la petite guerre<sup>(49)</sup>. Mais, si la résistance fut si forte dans les conflits cités par J. Godechot face aux troupes régulières, c'est sans doute aussi parce qu'il ne s'agissait plus seulement alors de petite guerre, où la légitimité institutionnelle des combattants était reconnue dans les deux camps ; où ces combattants ne cultivaient pas de motivation personnelle particulière en dehors du service du prince. Dans ces conflits, la détermination des peuples à lutter pour des motivations nationales ou religieuses eut sans doute aussi sa part. De ce point de vue, nous quittons l'histoire de la petite guerre pour entrer dans celle de la guérilla.

---

(45) *Ibid.*, p. 533-534.

(46) Frédéric II le Grand, *Instructions pour les troupes légères ou courtes maximes pour la petite guerre*, Londres, 1772 (in : *Instructions militaires du roi de Prusse pour ses généraux*, Londres, P. Elemenst, 1777).

(47) Jacques Godechot, « L'influence de la tactique et de la stratégie de la guerre d'indépendance américaine sur la tactique et la stratégie française de l'armée de terre », in *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 41, Paris, 1979, p. 145-146.

48 *IM. 1717* (Infanterie et armée en général : organisation et tactique, 1787-1788), « Mémoire abrégé sur l'armée de France, pour être joint au tableau comparatif des armées de France, impériale et prussienne, [par M. de Keralio] » (22 p.), p. 1 et 9.

(49) Bernard Peschot, *La Chouannerie en Anjou ; de la Révolution à l'Empire*, Montpellier, UMR 5609 du CNRS - ESID, 1999, p. 133-166.

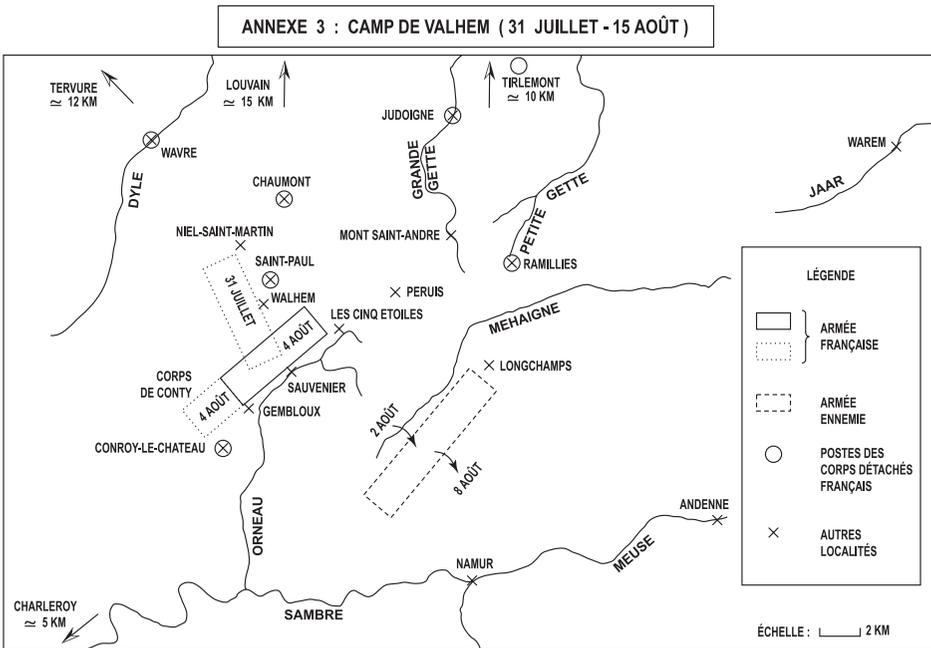
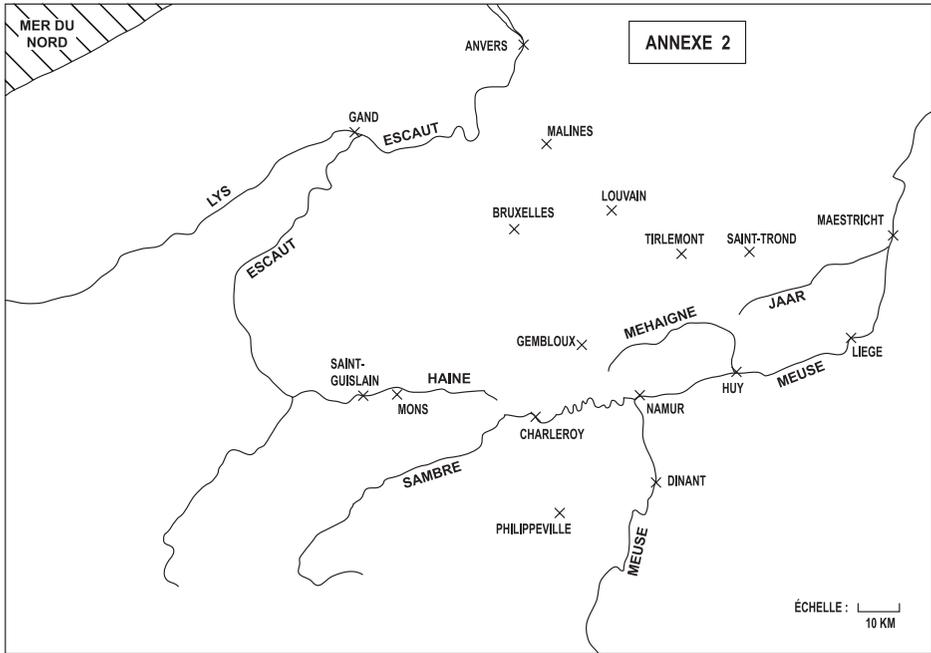
On ne tire jamais suffisamment les leçons de l'histoire. Puisque la question est venue en débat à l'issue de l'exposé dont cet article est le prolongement, prenons l'exemple de la guerre d'Indochine. En effet, lorsqu'on enjambe deux siècles et que l'on considère, à l'autre bout de la planète, les opérations des soldats français contre le Viet Minh, de 1945 à 1954, on retrouve curieusement une armée régulière tout aussi impréparée à affronter les troupes de Vo Nguyen Giap que l'infanterie du maréchal de Belle-Isle face aux pandours et aux hussards hongrois de Marie-Thérèse. On retrouve aussi la même faiblesse numérique de ces corps spéciaux et efficaces destinés à agir par des coups de main, dénommés « commandos noirs » dans les rizières ou les forêts tropicales quand ils s'appelaient « compagnies franches » ou « régiments de volontaires » au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par-delà l'efficacité tactique ou la détermination des populations ou des soldats combattants, la volonté politique garde un rôle de poids dans l'infléchissement des conflits<sup>(50)</sup>.

### Annexe I

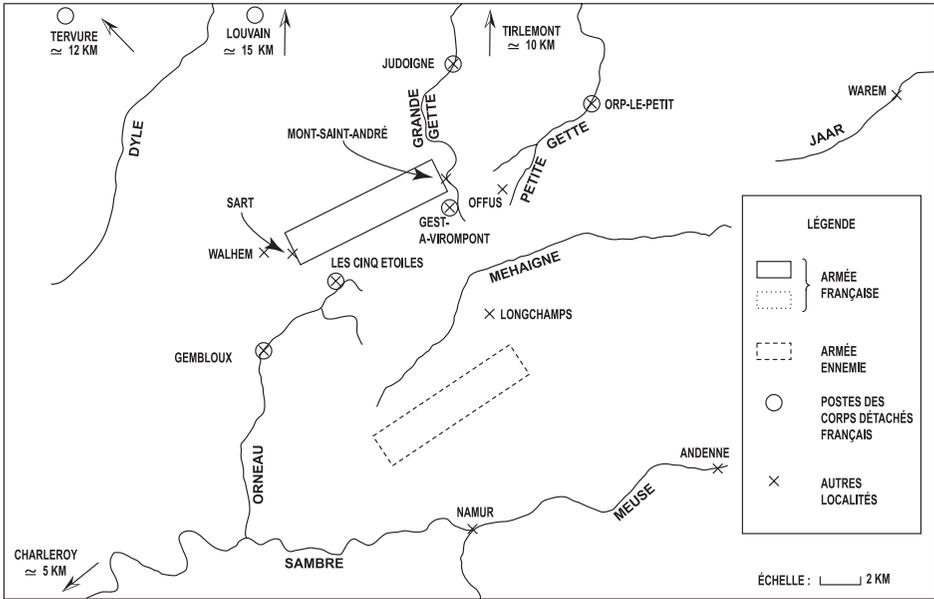
Principaux lieux dont l'orthographe a aujourd'hui changé :

<b>Au XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE</b>	<b>Aujourd'hui</b>
Bourdinne, ou Bourdine	Burdinne
Gest-à-Virompont	Gérompont
Judoigne	Jodoigne
Peruis	Perwez
Sauvenier	Sauvenière
Tervure	Tervuren
Thinne	Thisnes
Valeff	Waleffe
Valhem	Walem
Vignamont	Vinalmont

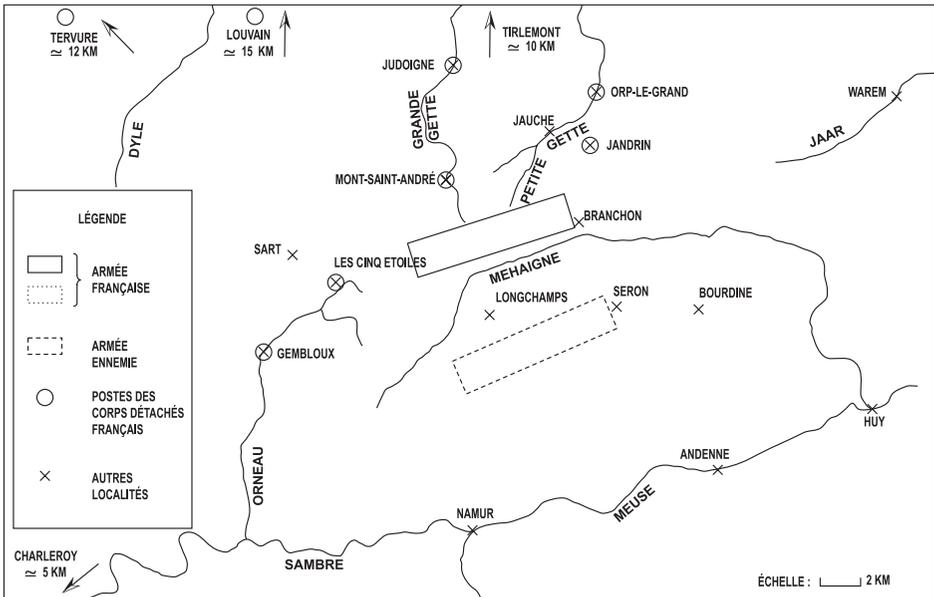
(50) À ce sujet, on pourra lire avec profit : Maurice Vaïsse (dir.), *L'Armée française dans la guerre d'Indochine (1946-1954) : adaptation ou inadaptation?*, actes du colloque du CEHD, Bruxelles, éditions Complexe, 2000. Voir, en particulier, l'article du lieutenant-colonel Michel David, « Les maquis autochtones : une réponse à l'action politico-militaire viet-minh ». L'auteur, tout en montrant l'efficacité de ces maquis, conclut que l'adaptation de l'armée française au conflit indochinois souffrit « de la pauvreté des moyens qui lui étaient accordés et de directives gouvernementales souvent peu cohérentes » (p. 164).



ANNEXE 4 : CAMP DE TOURRINE-LES-BEGUINES ( 15 - 17 AOÛT )



ANNEXE 5 : CAMP DU GRAND ROSIER ( 17 - 19 AOÛT )



ANNEXE 6 : CAMP DE THINNE OU VILLERS ( 19 - 29 AOÛT )

